

La résolution visant à réglementer les prix des produits de première nécessité est à l'étude



La Havane, 3 juil (RHC) Une résolution visant à réguler les prix maximums pour l'importation de produits alimentaires essentiels est à l'étude en vue de son application prochaine, a déclaré la veille à la presse Lourdes Rodríguez Ruiz, vice-ministre des Finances et des Prix.

Conformément aux prévisions du gouvernement, elle a indiqué que la règle à l'étude est une politique de prix actualisée, avec un ensemble de règlements et, dans ce cadre, la réglementation temporaire du prix de détail maximum des produits essentiels.

Rodríguez Ruiz a indiqué que, bien que le règlement n'atteigne pas les niveaux de prix auxquels on pourrait aspirer, il limite le taux de croissance des coûts alimentaires pour la famille cubaine,

indépendamment de ce qui est disponible dans le panier de la ménagère réglementé.

Cependant, "c'est le pouvoir des gouvernements locaux de définir les prix convenus avec les acteurs économiques étatiques et non étatiques qui contribuent à satisfaire les besoins de la population", a-t-elle souligné.

Elle a également expliqué que cette étude a permis de mettre en œuvre une politique inclusive assortie de conditions globales et qu'elle "s'oriente vers une décentralisation de la formation des prix, ainsi que du rôle de l'État dans la réglementation des aspects essentiels des opérations économiques, en plus de ceux qui ont un poids fondamental dans la vie de la population". (Source : Granma)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/359061-la-resolucion-visitant-a-reglementer-les-prix-des-produits-de-premiere-necessite-est-a-letude>



Radio Habana Cuba